



EUROPEAN UNION

OSCE Permanent Council N° 1196 Vienna, 3 October 2018

EU Statement in Response to the presentation by the Secretary General of the 2019 Unified Budget

Les Etats membres de l'Union européenne vous remercient, monsieur le Secrétaire général, pour votre présentation de la proposition de budget unifié pour 2019 et pour l'engagement dont vous faites preuve en tant que gestionnaire en chef de l'OSCE. Nous remercions également le Secrétariat et les gestionnaires de fonds pour leur contribution essentielle à l'élaboration de ce projet. Les Etats membres de l'Union européenne sont le principal contributeur aux budgets de l'OSCE, à hauteur de 70% du total et attachent à ce titre la plus grande attention aux négociations budgétaires annuelles.

Nous saisissons en outre cette occasion pour formuler tous nos vœux de réussite et notre soutien à la délégation slovaque qui va conduire les travaux budgétaires au sein de l'ACMF, en particulier M. Branislav Pavlovic et M. Daniel Horak.

Nous remercions enfin la délégation italienne, notamment M. Marco Lapadura, pour ses efforts constants qui ont permis des échanges constructifs et l'adoption de décisions importantes, ainsi que pour le travail du groupe des experts et amis de la réforme dont nous souhaitons qu'il puisse se poursuivre l'année prochaine.

Monsieur le Secrétaire général, nous apprécions le réalisme de votre approche dans la présentation de la proposition budgétaire 2019 et les efforts de présentation et de clarté qui ont été réalisés dans le document diffusé. Bien qu'il ait été distribué dans les délais imposés par la réglementation de l'OSCE, nous aurions cependant apprécié de disposer de davantage de temps pour prendre connaissance du détail de vos propositions, sur lesquelles nous ne

manquerons naturellement pas de revenir au cours de la négociation qui va s'engager.

A ce stade, les Etats membres de l'Union européenne souhaitent rappeler et mettre en exergue un certain nombre de principes et de points généraux.

Monsieur le Secrétaire-Général, votre document « *the OSCE at a fiscal crossroads for the 2019 Unified Budget : the price of peace and security in Europe* » diffusé au printemps annonçait déjà plusieurs des orientations sur lesquelles vous revenez dans votre présentation du projet de budget 2019. Vous y évoquiez notamment la difficulté de concilier des attentes grandissantes à l'égard de l'OSCE et des ressources en baisse et proposiez une alternative entre croissance des dépenses et rationalisation.

L'attachement que nous portons au succès et à la gouvernance de notre organisation nous encourage à souligner que le contexte difficile actuel marqué par une crise majeure, par des divisions et par les contraintes budgétaires nationales impose de ne pas se disperser et de savoir se fixer des priorités hiérarchisées. C'est l'objet même de l'exercice de planification budgétaire de l'OSCE et plus particulièrement des grandes lignes du programme et du document intitulé « Incoming Chair's Perception Paper » (CIO.GAL/72/18) dont nous veillerons que les orientations soient maintenant bien reflétées.

De manière générale, nous voudrions rappeler que toute question relative à la sécurité européenne n'appelle pas nécessairement un traitement par notre organisation, qui ne doit intervenir qu'en fonction de mandats clairement définis par les Etats participants et d'une valeur ajoutée avérée. Dans le même esprit, une tâche fixée à l'OSCE par une décision ministérielle ne doit pas entraîner systématiquement une augmentation budgétaire. Vous soulignez vous-mêmes dans vos recommandations, Monsieur le Secrétaire général, la nécessité de rechercher davantage d'efficacités et d'économies, et de concentrer les moyens à disposition sur les priorités définies par les Etats participants.

Parmi nos priorités figure en première place l'allocation de moyens financiers et humains nécessaires à la prévention, la gestion et la résolution des crises, notamment le conflit affectant l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Pour que les institutions autonomes puissent accomplir l'intégralité de leurs mandats, notamment en ce qui concerne l'observation électorale, nous plaidons pour l'allocation d'un certain nombre de ressources en adéquation avec ces activités. Force est de constater que le budget de l'OSCE n'a pas diminué, mais a, au contraire, augmenté au cours des dernières années, en particulier en raison des ressources affectées au budget de la SMM qui, même séparé, démontre que le principal axe d'effort de l'OSCE doit demeurer son action de terrain. Les Etats membres de l'Union Européenne reconnaissent la possibilité pour les missions de terrains de voir leur budget augmenter, lorsque cela est nécessaire.

Monsieur le Secrétaire général, dans cette perspective et comme les années précédentes nous examineront avec rigueur la nouvelle augmentation proposée des dépenses pour le Secrétariat cette année y compris toute création de postes ou promotion ou conversion de postes de secondés vers des postes de contractés. Les sources d'économies dans les coûts de personnel doivent en effet rester une priorité.

La réduction proposée de 11 postes au Fonds d'Augmentation, soit 666 000 euros reste insuffisante, compte tenu de l'urgence d'éliminer ce fonds. Des efforts supplémentaires sont nécessaires.

D'autres points méritent également toute notre attention parallèlement aux négociations du budget unifié 2019.

Nous rappelons notre attachement à l'amélioration indispensable de la répartition de la charge entre Etats participants. Alors que l'OSCE n'a plus de barèmes de contribution agréés depuis 10 mois et fonctionne depuis sur la base d'un arrangement financier provisoire valable uniquement pour cette année, il est plus que jamais urgent et indispensable de trouver un consensus avant le 31 décembre sur de nouveaux barèmes.

Monsieur le Secrétaire-Général, vous soulignez également dans vos recommandations au Conseil Permanent l'opportunité d'adopter une planification stratégique pluriannuelle. Nous demeurons convaincus qu'un budget biannuel pourrait en effet permettre aux Etats participants de mieux orienter les objectifs programmatiques de long terme rappelons notre soutien au projet de décision relatif au sujet proposé à l'examen de de l'ACMF par la présidence italienne.

Comme vous, monsieur le Secrétaire-Général, nous espérons que le budget sera adopté dans les meilleurs délais, si possible avant le 20 décembre, car nous sommes conscients qu'un retard dans l'adoption des budgets nuit fortement à la bonne gestion administrative et financière de l'Organisation.

Nous vous remercions pour votre attention.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.